



Genève, le 27 juin 2013

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

La Confédération et le canton de Genève ont présenté ce jour la stratégie commune qu'ils ont définie, en association avec la Ville de Genève, pour relever les défis auxquels la Genève internationale est confrontée. Cette stratégie est développée dans un rapport intitulé « La Genève internationale et son avenir ». Elle repose sur deux axes principaux et propose une vingtaine de mesures. Celles-ci seront, dans les mois qui viennent, détaillées, chiffrées et validées.

Dans un monde en constante évolution, la Genève internationale est confrontée à de nouveaux défis. La gouvernance mondiale se métamorphose, les contraintes budgétaires se renforcent, d'autres villes cherchent à accueillir des activités internationales. Face à cette situation, les autorités hôte doivent réagir. La Confédération et le canton ont ainsi développé, en concertation avec la Ville de Genève, une stratégie commune visant à maintenir l'attractivité de Genève comme centre de coopération internationale.

« Cette stratégie fixe un cap et propose une série de mesures très concrètes », explique M. Charles Beer, président du Conseil d'Etat. « C'est la première fois que la Confédération et le canton se livrent à un tel exercice de façon aussi approfondie », précise-t-il.

Il s'agit, premièrement, de consolider les conditions matérielles de travail. C'est ainsi, par exemple, que le Conseil d'Etat, lors de sa séance du 26 juin 2013, s'est déclaré favorable au principe d'une contribution substantielle du canton à l'offre suisse pour la rénovation du Palais des Nations.

Deuxièmement, il faut mieux exploiter les synergies possibles grâce à la présence sur le sol genevois d'un ensemble unique d'organisations internationales, d'ONG, de missions permanentes et d'institutions académiques. Le projet du canton d'installer un centre pour la coopération mondiale à Penthes s'inscrit dans cette perspective.

Par ailleurs, une sensibilisation accrue des publics genevois, suisses et internationaux à la Genève internationale, dans la lignée des efforts entrepris par le canton à travers son site Genève coopération internationale, est également prévue.

La mise en œuvre de cette stratégie nécessitera une étroite collaboration entre la Confédération, le canton et la Ville. Un observatoire commun doit notamment permettre d'assurer un suivi régulier de la situation des organisations internationales à Genève. Un groupe de réflexion nommé « Genève+ » sera également mis sur pied afin de poursuivre les discussions sur le futur de la Genève internationale et de la gouvernance mondiale.

Le rapport présentant et expliquant cette stratégie est joint au présent communiqué.

Pour tout complément d'information :

M. Olivier Coutau, délégué au bureau de la Genève internationale, DS, ☎ 022.327.90.33.